



Ordonnance de télécom CRTC 2007-394

Ottawa, le 25 octobre 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	7071	le 12 octobre 2007	le 25 octobre 2007
Saskatchewan Telecommunications	151	le 12 octobre 2007	le 26 octobre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>